Le Brocoli

Bulletin d'information de la commune de LA RONDE
(Charente-Maritime)

Janvier 2015

Louise, 90kg, l'une des 8 cloches de l'Église de La Ronde

Meilleurs Vœux
2015

Cérémonie des vœux page 3

Le CPI fait peau neuve page 5

Page d'histoire page 7

Sommaire

2- Le mot du Maire
Devoir de mémoire
3- Réunions du Conseil Municipal
4- Informations municipales
Urbanisme
Un Rondelais à l'honneur
Opéra
5- Informations municipales
Élections départementales
Recensement
CPI
Repas des Seniors
6- Entretien des réseaux
7- Un peu d'histoire...
En passant par Chalogne
8- CDC
8-9-10-11-La vie associative
La Ronde en Fêtes,
Les Cabanoux,
Amicale des Pompiers,
Les Rondoudous,
Culture & Loisirs,
Club des Aînés Ruraux,
Les Farfadets,
FC2C
12-Mémento
Manifestations

Édito

Mesdames, Messieurs,

A l'aube de 2015, je vous adresse tout d'abord mes meilleurs vœux. Je souhaite que cette nouvelle année vous permette la réussite dans vos projets, tant personnels que professionnels.

Mes premières pensées vont à celles et à ceux qui ont connu une année 2014 difficile. J'espère que 2015 leur sera plus clément. Santé, bonheur et prospérité seront sans doute les termes les plus employés. Je souhaite qu'ils soient aux rendez-vous pour le plus grand nombre d'entre vous.

Pour la vie communale, 2015 devrait voir se réaliser les premiers travaux souhaités par la nouvelle équipe municipale.

Le projet de réouverture du bar-restaurant suit son cours. Le conseil municipal a validé les plans de l'architecte Sylvie Mimbré. Les demandes de subventions sont faites. La réalisation des travaux et l'ouverture du commerce devraient se faire dans le courant de l'année.

Le projet de la nouvelle mairie dans l'ancien marché est plus compliqué et plus onéreux. Il ne se fera qu'après l'obtention des importantes subventions sollicitées auprès des partenaires habituels. Comme prévu, cela prendra du temps d'autant que l'Etat va baisser ostensiblement ses dotations aux collectivités. Il va falloir s'adapter, faire des choix et identifier les priorités. La solution n'est pourtant certainement pas de stopper l'investissement public.

Si ces 2 projets nous tiennent à cœur, la qualité de vie est un élément tout aussi prioritaire. Nous veillerons à conserver un cadre de vie agréable. Notre monde associatif est toujours aussi dynamique. Son action est inestimable et rend la commune pleine de vie, chaleureuse et accueillante.

J'aurai plaisir à vous exposer nos projets lors de la cérémonie des vœux qui se tiendra le vendredi 16 janvier à 19h dans la salle des fêtes. Avec le conseil municipal, nous vous y invitons pour partager un moment d'échange et de convivialité.

En attendant, je vous réitère mes vœux de bonne et heureuse année 2015.

Votre Maire, Jean-Pierre Servant

Devoir de mémoire

Souvenons-nous...

Il y a 100 ans, ces enfants de La Ronde ont fait partie des premiers soldats français tombés sur les champs de bataille de la Première Guerre Mondiale :

1. Ferdinand GANOCHAUD,
   le 20 août 1914, à ORIOCOURT (Moselle)
2. Alcide POUSSON,
   le 9 septembre 1914, à AMANCE (Meurthe et Moselle)
3. Eugène GAIGNET,
   le 14 septembre 1914, à BERNY-RIVIÈRE (Aisne)
4. Moïse DEGRIER,
   le 18 septembre 1914, à SAINT NAAST (Aisne)
5. Georges GANOCHAUD,
   le 29 septembre 1914, à MEURIVAL (Aisne)
6. Célestin MOINARD,
   le 31 octobre 1914, à TROYON (Aisne)
7. Destanges PILLIER,
   le 2 novembre 1914, à MOULIN BRÛLÉ (Aisne)
8. Élie BRÉCHAIRE,
   le 27 novembre 1914, à l'hôpital de VILLEDIEU(Manche)
9. Siméon DRAPPIER,
   le 10 décembre 1914, à SAINT CRÉPIN AUX BOIS (Oise)

Réunions du Conseil Municipal

Mardi 7 Octobre 2014

Taxe d'aménagement

Après délibération, le conseil municipal décide le maintien, pour 2015, du taux actuel de la taxe d'aménagement, à savoir 4%. Les abris de jardin soumis à déclaration préalable sont désormais exonérés à 50% de la taxe d'aménagement.

Spectacle Voix d'Aunis

Monsieur le Maire informe que l'association Voix d'Aunis envisage d'organiser un spectacle « Cocktail d'Opéra » à la salle des fêtes de La Ronde. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'organiser ce spectacle. La CDC Aunis Atlantique est partenaire de cette manifestation.

Projet de Bazoin

Le précédent conseil municipal ayant donné son accord de principe en 2013 pour prendre en charge la démolition du bâtiment de Bazoin, le Conseil Général demande une confirmation de cette décision pour finaliser le projet. Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de verser au Conseil Général de la Charente-Maritime, une subvention correspondant aux frais de démolition. Les crédits seront inscrits au budget 2015.

Mardi 4 Novembre 2014

Projet de réhabilitation du bar-restaurant

Mme Sylvie Mimbré, architecte, présente le diagnostic et l'esquisse du projet. La proposition est validée par le conseil municipal, à l'unanimité. Il est demandé à Mme Mimbré de préparer l'Avant Projet Sommaire pour la prochaine réunion, le 2 Décembre.

Aménagement des rythmes scolaires

Suite à la réforme scolaire, l'Etat doit procéder à un remboursement des frais engendrés par ce nouveau dispositif. Un acompte a été versé à la commune. Le conseil municipal décide de reverser cette aide au SIVOS sous forme de participation complémentaire.

Décision modificative n°2

Monsieur Le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire d'inscrire des crédits supplémentaires sur le budget. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes.

Compétence marchés publics à procédure adaptée

L'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, donne au conseil municipal la possibilité de déléguer à Monsieur Le Maire, pour la durée de son mandat, certaines attributions.

Le conseil municipal charge Monsieur Le Maire, dans un premier temps, pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget. Le Maire sera, dans un deuxième temps, compétent pour tous les marchés dont le montant est inférieur à 90 000 euros H.T. Le conseil municipal sera donc compétent au-delà de ces limites.

Cimetière

Une procédure de reprises de concessions sera lancée début 2015.

Ecole

Le conseil municipal désigne Mme Annie Lebreton, suppléante du maire au sein du conseil d'école.

Une place de parking sera réservée aux handicapés devant l'école.

Mardi 2 décembre 2014

Réhabilitation du bar-restaurant

Mme Mimbré a réalisé un avant-projet sommaire. Le conseil municipal approuve ce document et autorise l'architecte à établir l'avant-projet définitif et préparer le permis de construire.

Recensement de la population

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de créer des emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement 2015. Après avoir délibéré, le conseil municipal décide la création de deux emplois d'agents recenseurs, non titulaires et à temps complet pour la période du 15 Janvier au 14 Février 2015. La dotation attribuée par l'Etat pour l'organisation du recensement sera répartie par moitié aux agents.

Vote d'une subvention (spectacle d'opéra)

Monsieur Le Maire indique que lors de la réunion du 7 Octobre dernier, il a été décidé d'organiser un spectacle «Cocktail d'Opéra » le 21 Novembre 2014. Sur la délibération, le montant de la subvention attribuée à l'association « Voix d'Aunis » a été omis. Après en avoir délibéré, le conseil municipal confirme qu'il s'est engagé à verser une subvention de 400 euros.

Vœux 2015

INVITATION

M Jean-Pierre Servant, Maire de La Ronde et l'ensemble du Conseil municipal vous invitent à la cérémonie des vœux qui aura lieu à la Salle des Fêtes, le vendredi 16 janvier 2015, à 19 heures, pour y partager un moment d'échange et de convivialité.

Urbanisme

Le permis de construire

Validité et péremption

La durée de validité des permis de construire est de 2 ans. Il peut être prorogé une seule fois pour un an, si la demande intervient au moins 2 mois avant l'expiration du délai de validité. A l'issue de ce délai, si les travaux ne sont pas entrepris ou s'ils ont été interrompus pendant plus d'un an, la décision est périmée.

Les effets du permis

Le permis de construire ne constitue nullement une obligation d'entreprendre l'ouvrage dont la réalisation est autorisée. Une fois les travaux commencés, le titulaire du permis doit :

- mener à bien l'ouvrage entrepris, conformément au projet sur la base duquel le permis a été délivré.
- respecter les prescriptions dont ce permis serait assorti, sauf à obtenir un permis modificatif.
- satisfaire aux obligations et contributions dont le permis de construire est le fait générateur.

Règlementation thermique 2012

Depuis le 1er Janvier 2013, elle s'applique pour toute construction neuve, extension et surélévation soumises à permis de construire. Dans le cas d'une extension ou d'une surélévation inférieure à 150m2 et à 30% de l'existant, la RT 2012 adaptée est applicable. Sont exclus les constructions provisoires (moins de 2 ans), les bâtiments dont la température d'utilisation est inférieure à 12°, bâtiments d'élevage, agricoles…

Deux attestations sont à fournir :

l'une au moment du dépôt du permis de construire,

l'autre à l'achèvement des travaux. Elles sont effectuées par le maitre d'ouvrage ou un bureau d'études thermiques.

Un Rondelais à l'honneur...

Bien involontairement à n'en point douter, le calendrier de la Poste a célébré l'un de nos concitoyens.

Mandé Baussais est né à La Ronde le 19 octobre 1930, il est décédé à La Rochelle le 5 octobre 2003.

Avec son frère Louis, il a été agriculteur à Chalognes jusqu'à pratiquement ses derniers jours.

Opéra

Faisant suite à plusieurs interventions auprès des élèves de l'école, La Compagnie Voix d'Aunis proposait son spectacle « Cocktail d'Opéra » le 21 novembre dernier, à la Salle des Fêtes.

Les spectateurs ont pu apprécier les airs de Gounod, Wagner, Gluck, Mozart ou encore Bizet et Offenbach interprétés par Fabienne Cellier-Triguel et Josselin Michalon accompagnés de Sylvie Peteihl (comédienne) et Massanori Kobiki (pianiste). Participaient également à ce spectacle les élèves de l'école de musique Point d'Orgue et de la chorale Arpège ainsi que des enfants de l'école St Cyr du Doret – La Ronde.

Élections départementales

2015 sera une année d'élections.

Les 22 et 29 mars, vous serez appelés aux urnes pour les élections départementales (ex cantonales).

Vous aurez à élire 2 conseillers départementaux (1 homme et 1 femme) qui représenteront le canton de Marans (regroupement des anciens cantons de Courçon et de Marans).

Recensement

Un recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015. Deux agents recenseurs ont été recrutés pour l'occasion : Mmes Angélique Guyot et Annie Roy. Lors d'un premier passage, elles vous remettront un document explicatif. Vous pourrez alors vous recenser directement sur Internet ou compléter le document et leur remettre lors d'un second passage.

Reservez-leur le meilleur accueil !

Centre de Première Intervention

L'année 2014 restera une année importante pour le Centre de Première Intervention car nous répondons désormais aux exigences du Service Départemental d'Incendie et de Secours pour intégrer le corps départemental, c'est à dire atteindre un effectif de 12 pompiers dont 8 formés toutes missions.

Cette intégration va se traduire par un équipement renouvelé et complété tant en véhicules qu'en matériels : sac de secours à personnes avec oxygénothérapie, EPI (équipement de protection individuel) pour les agents, bips et console d'alerte, etc... Le rayon d'intervention du CPI sera étendu aux communes limitrophes.

Le 6 décembre 2014, à l'occasion de la Sainte Barbe, M. le Maire a remis à 3 sapeurs-pompiers (Valérie FOURNAND, Brice LETOURNEUR et Fabrice FOURNAND) la distinction de 1ère classe décernée à la fin de leur formation initiale.

Remise de galons par M. le Maire

Les Sapeurs-Pompiers de La Ronde recrutent. Si vous êtes intéressés ou si vous voulez des renseignements, contactez Christophe PARPAY au 06 78 03 55 45 ou passez à la caserne (3 rue du Port).

le Chef de Centre
Christophe PARPAY

Repas des Seniors

Organisé par le CCAS, préparé par Aunis Traiteur, servi par des enfants de conseillers municipaux et animé par Mathias Goupil Guicheteau, le repas annuel des Seniors a eu lieu le dimanche 30 novembre. Il a rassemblé 77 aînés de plus de 70 ans et la quasi totalité des élus.

Au menu, velouté d'asperges, filet de perche sauce corail, noix de joue de porc, plateau de fromages, opéra...le tout assorti de bonne ambiance et convivialité.

À la demande de l'Association des Maires et de ERDF, le Conseil Municipal a désigné un « Référent tempête » (A.Guillaume) et un suppléant (G.Pichot).

Leur mission est d'aider les habitants dans le pré-diagnostic des incidents sur le réseau électrique.

Le référent et son suppléant

- seront informés par ERDF des événements climatiques dangereux dès l'annonce par Météo France
- devront sécuriser les ouvrages électriques présentant des dangers
- participeront à l'élaboration rapide du premier diagnostic
- seront seuls autorisés à contacter la cellule de crise (Préfecture)
- ne devront en aucun cas intervenir sur les installations (câbles à terre, coffret abîmé …), les techniciens ERDF sont seuls habilités.

Au cours de situations climatiques particulières (tempête, orage) un facteur aggravant :

l'absence d'élagage

L'élagage de la végétation à proximité des lignes électriques est un acte préventif indispensable. ERDF de Charente-Maritime fait élaguer 1500 km de réseau 20 000 volts et 1500 km de réseau basse tension chaque année.

1er cas :

Le réseau électrique et la végétation sont sur le domaine privé :

l'élagage est à la charge de ERDF.

2ème cas :

Le réseau électrique et la végétation sont sur le domaine public :

l'élagage est à la charge de ERDF.

3ème cas :

Le réseau électrique est sur la voie publique et la végétation sur le domaine privé :

l'élagage est à la charge du propriétaire ou du locataire.

En effet, chaque propriétaire privé est responsable de la maîtrise de la végétation sur son terrain. En cas de chute d'un arbre ou sous la pression d'un vent fort sur la ligne électrique, le propriétaire est présumé responsable des dommages causés. (art. 1384 aliéna 1 du Code Civil).

Pensons-y au moment des plantations !

Une question sur l 'élagage ? : 05 45 20 52 68

...et les lignes téléphoniques

Les opérateurs ne disposent plus des prérogatives d'élagage contrairement à la distribution d'énergie électrique.

En revanche, les maires peuvent contribuer à l'accomplissement de ce service universel en usant de leurs pouvoirs de police généraux conférés par l'article L.2212-2 du code général des collectivités territoriales. Ils disposent donc des moyens réglementaires pour intervenir auprès des propriétaires qui négligent d'élaguer leurs haies et plantations.

En passant par Chalogne

En ce 14 mai 1566, frère Jehan du Lory, moine bénédictin gestionnaire des biens de l'évêque abbé de Maillezais et seigneur de La Ronde, nous expose « qu'au-dedans de laquelle terre et seigneurie de La Ronde, y a quatre isles entourées de marés, c'est à scavoir l'isle de Taulgon, l'isle du Vieil Maillé, l'isle de La Ronde et l'isle de Chaloisgne ». Au cours des siècles l'orthographe de ce dernier lieu a subi diverses évolutions : Chalonia, Challonie, Chaloisgne, Challoune, le plus usité localement et officiellement Chalogne. Dernière énigme, il y a encore quelques années les poteaux indicateurs étaient au singulier à l'entrée du village et au pluriel à la sortie !

La position géographique est à l'origine de cette appellation Cha : signifiant habitation et onne : eau. Ces deux termes réunis définissent une terre où est établi un colon ou un groupe humain, expression très répandue que l'on retrouve dans Chalon, Coullonge etc.

L'occupation de l'île de Chalogne est donc très ancienne. Certains auteurs avancent que les Romains s'y seraient établis, aucune découverte ne peut confirmer cette hypothèse. Par contre la présence de sépultures non datées est certaine. L'absence d'édifices religieux contrairement à la proche île de Nion, nous laisse supposer que ces sépultures seraient antérieures au VI ème siècle avant la christianisation tardive de la région. Au XIX ème siècle un chemin du cimetière de Chalogne est cité.
Frère Jehan du Lory déclare que l'isle de Chalogne est tenue roturièrement (1) par plusieurs teneurs qui sont sujets à la contribution du devoir solidaire de la rente de 24 boisseaux (2) de froment, 16 de mesture (3), 12 de baillarge (4), 16 d'avoine et 4 de pois ou fèves, le tout « mesure » (5) de La Ronde où l'on met 9 boisseaux à la charge de cheval. « Tout cela pour le cens(6) ordinaire et solidaire avec le four seigneurial du dit village » . La dixme prélevée par le curé est de 1/12ème des récoltes. Quelques redevances en nature pour le seigneur : poules, chapons viennent compléter ces impositions.

La principale liaison avec l'extérieur se faisait par voie d'eau. C'est par le port commun dit « de la pipe » (7) que le « bé » (8) de Chalogne rejoignait la Vieille Sèvre au niveau de « la barrière » (9). Deux accès terrestres, l'un par un « bot » (10) communiquait à « L'Angle d'Oie », l'autre par la « terrée de Chalogne » (11) rejoignait La Ronde. Ces chemins étaient impraticables une grande partie de l'année.

Les habitants avaient leurs usages (12) dans « le petit marais de Boire » occupé de mottes, terrées, et « bouchauds (13) à prendre anguilles ».

Moyennant 1 sol (14) annuel par personne, les habitants devaient cuire leur pain au four banal (15) de ce lieu situé sur la place. Ce service de proximité survivra à la féodalité. Il sera détruit par un incendie en 1852. Outre le droit de four, d'autres usages existaient tel le droit de puisage au puits commun « des Lange et Avrard ».

Parmi les lieux-dits oubliés de ce village, relevons « la métairie du Perré », la Motte du Ribreau, et le communal ou pré commun des habitants.

Quelques faits divers survenus au 18ème siècle nous sont parvenus tels les démêlés judiciaires de Jacques Fomboucher « marchand cabaretier à Chalonnes » avec Pierre Cardinaud de Benon pour deux barriques de vin impayées en 1775. Plus dramatique l'assassinat de Nicolas Vollant de La Ronde, dont le corps fut retrouvé mort dans sa barque. La victime avait reçu un « coup de fusil tiré de fort ras » avec du gros plomb appelé dans le pays « plomb de carnage » selon les constatations d'usage faites par Jean Cadet « chirurgien » (16) de la paroisse de Taugon. Ramené à Chalogne par Mathieu Michaud et Guillaume Lange, Vollant âgé de 60 ans sera inhumé à La Ronde le 29 août 1721. Ce crime, non élucidé, restera impuni.

L'isolement du village sera considérablement amélioré par les aménagements des marais au 17ème et 18ème siècle.

*1 **Roturièrement** : terre qui n'est pas noble - 2 **Boisseau** : mesure ancienne de 34 litres*
*3 **Mesture** : mélange de céréales (blé + orge) - 4 **Baillarge** : orge de printemps*
*5 **Mesure** : Chaque province, voire seigneurie, pouvait avoir des unités de mesure.*
La mesure de La Ronde est fort curieuse elle est basée sur la charge d'un cheval, soit 235kg.
*6 **Cens** : impôt seigneurial - 7 **Port de la pipe** : situé au nord de Chalogne - 8 **Bé** : fossé ou canal - 9 **La barrière** : lieu-dit actuel*
*10 **Bot** : levée de terre - 11 **Terrée** : pièce de terre exhaussée plantée de bois*
*12 **Usages** : droits qu'avaient les habitants de faire paitre les animaux et de prélever certaines ressources. Les usages seront éteints par l'octroi de communaux.*
*13 **Bouchaud** : pêcherie à anguilles - 14 **Sol** : unité monétaire égale au 20ième de la livre*
*15 **Banal** : choses dont les gens étaient tenus de se servir moyennant une redevance au seigneur*
*16 **Chirurgien** : celui qui pratique les saignées, c'est souvent le barbier du village*

Je remercie M. Jean-Pierre Pelletier de Nuaillé de m'avoir autorisé à relater l'affaire Vollant qu'il a publiée dans son ouvrage « Crimes, Violences et Délits en Aunis » au chapitre « du voyage sans retour » .

Jean Guilloux

Communauté de Communes Aunis Atlantique

Développement économique

Zone commerciale de l'Aunis à Ferrières d'Aunis

Forte du développement du Carrefour Market, la communauté de Communes Aunis Atlantique a poursuivi l'aménagement de la zone autour du supermarché. Les travaux de viabilisation viennent de se terminer cet été et ont permis l'ouverture d'une galerie commerciale (promoteur privé) accueillant des commerces et des services. Au sud de cette galerie, l'aménagement de la zone réalisé par la communauté de communes propose trois lots déjà attribués à trois entreprises dont l'entreprise Flavien Moto Services qui a ouvert à la rentrée. De nouveaux travaux sont prévus en 2015 pour viabiliser les terrains situés entre le Gamm Vert et l'entrée de Ferrières.

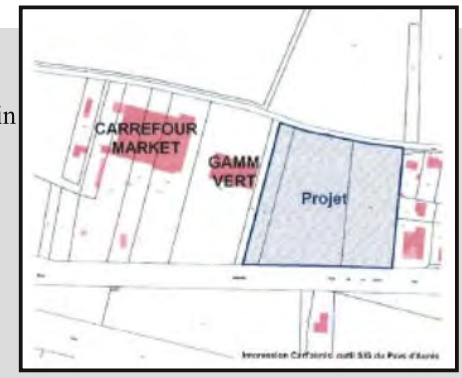

Déjà trois entreprises ont réservé un terrain sur cette deuxième partie de zone permettant d'envisager un découpage sur mesure.

Contactez le service développement Economique : Claudine Drabik au 05 46 68 92 93 ou claudine.drabik@aunisatlantique.fr

Animation Jeunesse

Séjour Ski

En 2014, 32 jeunes ont été accueillis à Saint-Lary Soulan. En 2015, on recommence ! Et en serez-vous ?

" Que tu sois déjà adepte des sports de haute montagne ou au contraire que tu souhaites t'y initier dans un groupe de jeunes de ton âge, encadré par une équipe qualifiée et enthousiaste, le séjour ski est pour toi".

Du 1er au 7 mars

Au Pla d'Adet à Saint-Lary Soulan. 40 places disponibles pour les jeunes de 11 à 16 ans. Ouverture des inscriptions le 12 janvier.

Renseignements et réservations : Jean-Michel Marquet 05 46 68 92 93 ou jeanmichel.marquet@aunisatlantique.fr

Les informations sont disponibles sur facebook anim.jeunesse.9

Culture

Pour les tout-petits Du 19 au 23 janvier

Dans le cadre des actions menées par les 4 structures multi-accueils de la Communauté de communes, les tout-petits (0-3 ans) pourront découvrir le spectacle "Sur le dos d'une souris", spectacle de théâtre conté proposé par la comédienne Cécile Bergame sur le thème de la séparation et de la relation maman-enfant.

Renseignements et réservations auprès de la maison de l'enfance de Ferrières d'Aunis au 05 46 67 73 56.

Vie associative

La Ronde en Fêtes

Le vendredi 19 décembre, les élèves de l'école étaient les invités du Comité des Fêtes. Accompagnés des enseignants et des animateurs de l'accueil de loisirs, ils se sont rendus à la Salle des fêtes. Après le spectacle proposé par Carmen et Cyril de la Compagnie « Aire de Cirque », ils ont accueilli le Père Noël et c'est par un goûter que s'est terminé cet après-midi récréatif avant les vacances scolaires.

LMateliers Les Cabanoux

LMateliers Les Cabanoux souhaite à toutes et à tous une excellente année 2015, en espérant que l'année 2014 fut généreuse envers vous, particulièrement pour les fêtes de fin d'année.

L'Association vous donne rendez-vous les 30 et 31 Mai 2015 à la salle des fêtes de La Ronde pour son spectacle de fin d'année dont le thème est « La Mer » et dès maintenant sur son nouveau site internet : lescabanoux.jimdo.com.

pour les Cabanoux
le Président

Amicale des Pompiers

Le 8 mars 2015, à la Salle des Fêtes de LA RONDE, à 21h, l'Amicale des Pompiers de LA RONDE organise à l'approche de la Saint Patrick un concert de musique irlandaise animé par les Celtic Sailors, un groupe de 3 musiciens et 2 danseuses.

Les Sapeurs-Pompiers de LA RONDE vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015.

Les Rondoudous

Nous tenons tout d'abord a remercier La Ribambelle de nous avoir un nouvelle fois offert notre emplacement au marché de Noël.

Le 16 décembre dernier les enfants ont eu la joie d'accueillir le Père Noël, nous le remercions de nous avoir consacré quelques minutes.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2015

Culture & Loisirs

En 2014, en plus de ses permanences habituelles, la Bibliothèque Municipale a ouvert ses portes au Centre de Loisirs (le mercredi après-midi), aux animatrices du RAM (Réseau des Assistantes Maternelles) avec les assistantes maternelles et les bébés lecteurs, ainsi qu'aux élèves de l'École et à des expositions.

jeudi 18 décembre, Conte de Noël

lundi 12 janvier, à 19h, à la bibliothèque,
Atelier lecture-écriture avec Le Marais Rouleau-Compagnie les Mots d'Images »
(séance découverte)

à partir du 26 janvier,
Reprise de l'atelier philo tous les 15 jours, le lundi de 15h à 17h, à la Salle des fêtes.

jeudis 12 février, 16 avril et 4 juin,
Animations « bébés lecteurs » avec le RAM.
Inscription sur ramsecteurest@aunisatlantique.fr ou au 05 46 67 98 62.

le samedi 31 janvier, à 15h, à la Salle des Fêtes,
Vidéo-conférence de J.Claude Coursaud (gratuite) à propos de son livre, Un coin de prairie pour 10 dollars qui retrace une histoire véridique : « Pas encore la trentaine, Théodore Gelot est cocher à Maillezais dans le sud de la Vendée, où il mène une vie de gagne-petit en cette fin de XIXème siècle. Un jour, une information lui parvient : un riche Américain cherche des vignerons français pour cultiver la vigne en Californie. Deux mois après, on le retrouve à San Francisco. Là, il fait la rencontre fortuite d'Eugène Ménard, un Vendéen originaire de Maillé.....»

« L'esprit qui ne lit pas maigrit comme le corps qui ne mange pas » a écrit Victor Hugo.

En 2015, optez-donc pour le régime qui permet tous les excès, de 0 à 99 ans et au-delà et « consommez sans modération » romans, polars, BD et Mangas, documents, musique…(voir horaires de la Bibliothèque en dernière page)

Alors, avec Victor Hugo, Culture & Loisirs vous invite à la lecture et vous présente ses meilleurs vœux.

Club des Aînés Ruraux
17170 La Ronde

Nos nombreuses activités permettent à chacun d'éviter la solitude.

Notre dernière manifestation a été un succès.

206 joueurs de belote réunis au cours de notre concours du 25 octobre se sont confrontés dans une ambiance agréable, espérant chacun le meilleur prix.

Félicitations à tous ceux qui ont contribué à cette réussite, sans oublier les participants.

Bravo mesdames, les gaufres étaient délicieuses.

<u>Dates à retenir</u> :

Samedi 17 Janvier 2015 : Concours de belote (Ouvert à tous les amateurs).

Mardi 03 Février 2015 : Assemblée générale du Club.

Accueil des joueurs

En cette fin d'année 2014, nous avons une pensée pour ceux qui ont vécu des moments difficiles (santé et autres……..). Nous souhaitons un prompt rétablissement aux malades, et à tous une bonne et heureuse année 2015

Le Bureau

Des joueurs concentrés

Pour tout renseignement, s'adresser au Président du Club :

Michel ROCHET, Tél. 06.21.87.90.22

Les Farfadets

CHERS(ES) AMIS(ES)… BONJOUR !!!

À l'heure où je vous écris, la fin d'année approche… Vous vous apprêtez de ce fait à recevoir la visite dans vos foyers du facteur, du pompier, de l'éboueur, d'un adhérent de telle ou telle association, etc…

Tout ce joli petit monde vous proposera un calendrier pour l'année 2015. Notre association théâtrale, quant à elle, a fait le choix de ne pas passer dans vos maisons.

Mais par contre, soucieuse de partager avec vous Rires et Applaudissements, nous vous proposons si vous le voulez bien, de cocher dès à présent sur l'un des calendriers que vous choisirez nos dates de représentations à la Salle des Fêtes de La Ronde pour la prochaine année. Comme à chaque fois, les acteurs vous attendront avec fébrilité et avec l'envie de vous faire partager leur Amour du Théâtre.

- Les Adultes joueront pour vous :

" En avant la Moujik "

- Les Enfants-Ados joueront :

" Le rêve "

les week-ends des 11 et 18 avril 2015

Du Rire et du Rire pour toute la Famille

En attendant de vous revoir, nous vous souhaitons à toutes et à tous… Gentes Dames et Messires, de joyeuses fêtes de fin d'année et du Bonheur pour 2015.

pour les Farfadets
Le Président,
Philippe Duban.

Jamais 2 sans 3 ?!?

Avec plus de 320 licenciés, le FC2C (Football Club Canton de Courçon) est l'un des plus grands clubs de Charente-Maritime depuis maintenant trois saisons. Lors des deux premières saisons, l'équipe 1 a accédé aux échelons supérieurs avec deux montées consécutives.

Alors, jamais 2 sans 3 ?!?

Éléments de réponse.

Un nouveau président dans la continuité du projet

Il était à la base du projet FC2C lors de la création du groupement de Jeunes en 2007, Stéphane Moreau a pris un peu de recul cette saison. Sous sa présidence, le FC2C aura remporté une coupe départementale en U13 (2012), le championnat de 3ème division Seniors (2013) et le championnat de 2ème division Seniors (2014). Il aura également contribué à la création du poste à plein temps pour le club.

En juillet dernier, le Conseil d'Administration du club s'est donc réuni autour de la table afin d'élire le nouveau président… et c'est Laurent Letourneur qui a pris le relais. Sa nomination est la suite logique du projet. Au côté de Stéphane depuis de très nombreuses années, il est la personne idéale pour représenter le FC2C. Sa première proposition a d'ailleurs été de proposer Stéphane comme Président d'Honneur, proposition que l'ensemble du Conseil d'Administration a validé.

Autres nouveautés, la nomination de trois vice-présidents. Christophe Moreau est en charge de piloter les différents événements du club (lotos, dîner-dansant, méchoui…). Romain Dupont sera le référent Seniors alors que Nathalie Moreau aura la vice-présidence Jeunes. Elle suivra donc de très près avec Brice Gauffier, le coordinateur technique, toutes nos équipes Jeunes.

Un premier bilan sportif positif

Au grand plaisir de tous, les Seniors 2 se donnent les armes pour jouer le haut de tableau cette saison. Alors que le maintien avait été assuré lors du dernier match la saison dernière, l'équipe Réserve a changé de visage sous les ordres de Vincent Queinnec, le nouvel entraîneur.

Le groupe 1, quant à lui, entame bien la saison également. Pour une première saison dans l'élite départementale et malgré la blessure du capitaine, Romain Jollivet, l'équipe fanion du FC2C pointe à la troisième place. Une belle promesse quand on sait que la seconde partie de saison a toujours été superbe lors des deux derniers exercices !

Au niveau des Jeunes, le FC2C présente pour la première fois cinq équipes U10/U11, un record dans le département. Les U13 1 ont été retenus pour jouer dans la poule Élite lors de cette première phase. Malgré un championnat tronqué, les U15 font très bonne figure avec beaucoup de « première année ». Les U18 espèrent accrocher leur qualification pour la poule Élite lors des dernières journées de la première phase. Autre satisfaction, le nombre de joueurs U6 à U9, soit 92 enfants motivés pour prendre la relève.

Prochains événements :

Loto le samedi 7 février à St Sauveur.

Dîner dansant le samedi 7 mars à St Sauveur.

Moules / Frites le samedi 9 mai à l'étang de Nuaillé

Méchoui le samedi 27 juin à La Ronde

Contact : Brice GAUFFIER / coordinateur général FC2C
06 25 57 30 30 - b.gauffier@hotmail.fr

Numéros de téléphones utiles

URGENCES 15
(médecin, pharmacie ou ambulance de garde)
05 46 27 55 20
(nuits, dimanches et jours fériés)
SAMU 15 ou 112 (portable)
GENDARMERIE 17
permanences à Courçon
Mer (8h-12h) Sam (14h-18h)
POMPIERS 18 ou 05 46 27 29 81
CENTRE ANTI POISON
05 46 96 40 80
INFO RESOGARDE
3237 (pharmacie de garde)
Centre hospitalier de La Rochelle
05 46 45 50 50
Centre hospitalier de Niort
05 49 32 79 79
Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
05 46 50 41 61
Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)
05 46 09 73 91

CDC Aunis Atlantique

Siège administratif
3 rue du 26 septembre 1944
17 540 Saint-Sauveur
05 46 01 63 73
Maison de l'Enfance
128 rue de la Juillerie 17170 Ferrières d'Aunis
Mme Gilda PATRA-BROTHÉ
Multi accueil – informations pratiques
Point information petite enfance : 05 46 67 73 56
Relais assistante Maternelle : 05 46 67 98 62
Ludothèque
17170 la Laigne
05 46 01 70 85
Pôle nature du Marais poitevin
12 bis rue des Hérons 17170 Taugon
05 46 56 34 46

Manifestations

17 janvier	Concours de belote (Aînés Ruraux)
31 janvier	Conférence J.C. Coursaud (C&L)
3 février	Assemblée générale (Aînés Ruraux)
7 février	Loto à St Sauveur (FC2C)
7 mars	Dîner dansant à St Sauveur (FC2C)
8 mars	Concert "Celtic Sailors" (Amicale Pompiers)
11-12 avril	Théâtre (Les Farfadets)
18-19 avril	Théâtre (Les Farfadets)
9 mai	Moules/frites à Nuaillé (FC2C)
30-31 mai	Spectacle (Cabanoux)

La Ronde

Secrétariat de Mairie
Mme Sylvie MONVOISIN
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et le samedi de 9 h à 12 h (sauf le deuxième samedi du mois).
05 46 27 80 64
la.ronde@mairie17.com
Agence postale
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.
05 46 34 73 10
Bibliothèque municipale
Ouvert le lundi de 17 h 30 à 19 h, le mercredi de 16 h à 17h (sauf pendant les vacances scolaires), le jeudi de 11h à 12 h et le vendredi de 16 h à 17 h 30.
http:/bibliotheque-la-ronde.blogspot.com
Ecole maternelle – élémentaire
R.P.C Saint-Cyr – La Ronde
1 rue de la Chaise 17 170 La Ronde 05 46 01 12 12
Accueil de loisirs
05 46 41 44 61
centreloisirssclr@orange.fr
Syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS)
Mme Patricia BEAUBEAU
Mairie 05 46 34 73 10
sivos.saintcyrlaronde@mairie17.com
Assistante sociale
Permanence à la mairie le mardi sur rendez-vous
05 17 83 43 60

Canton

Centre social : Espace Mosaïque
27 rue de Benon – BP 12 – 17 170 Courçon
05 46 01 94 39
Point emploi : 05 46 01 94 39
Arts créatifs : 06 89 48 98 27
Espace multimédia : 05 46 01 94 39
OK'FRIP : 05 46 00 04 34
Chinetterie : 05 46 66 81 52
Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)
7 Grand'Rue 17 170 Courçon
05 46 01 67 60

Le Brocoli Janvier 2015 Bulletin municipal de la commune de La Ronde (Charente Maritime)
TRIMESTRIEL GRATUIT édité par la Mairie de La Ronde (17170) tél : 05 46 27 80 64
REDACTION : Commission Communication
CREDIT PHOTOS : Associations, J.L. Denervaux, J. Guilloux, P. Pacreau
MAQUETTE: P. Pacreau
IMPRESSION : Imprimerie Mingot, 17230 Marans

Prochaine parution : avril 2015
Articles à remettre avant le
9 mars 2015